



# Mise en œuvre de services de contraception

## Étape 1

**S'assurer du respect de la vie privée et de la confidentialité**

## Étape 2

**Procéder à l'évaluation de la personne ([formulaire d'évaluation de la personne](#))**

Données démographiques, antécédents médicaux, antécédents menstruels, antécédents sociaux, possibilité de grossesse, intention de grossesse future, expériences et préférences en matière de contraception.

Prendre la tension artérielle. Référer si des contraceptifs réversibles à action prolongée (CRAP) sont choisis ou en présence de contre-indications.

## Étape 3

**Collaborer avec la personne pour choisir la méthode la plus appropriée selon l'évaluation**

Présenter toutes les options qui peuvent être utilisées en toute sécurité, discuter des effets secondaires possibles et de l'utilisation appropriée des options présentées ([Facteurs importants à prendre en compte](#)), de même que de l'utilisation d'une méthode double (hormonale + barrière) en fonction du moment prévu du début de la contraception ([Méthodes de début de la contraception](#)).

## Étape 4

**Dépister les interactions médicamenteuses**

Si la contraception hormonale combinée est une option, vérifier les interactions médicamenteuses cliniquement significatives.

## Étape 5

**Fournir la méthode choisie par la personne**

Donner des conseils sur l'utilisation appropriée et en confirmer la compréhension. Établir un plan de suivi et une date de début possible ([Méthodes de début de la contraception](#)) et proposer un rappel téléphonique pour améliorer l'adhésion. Le plan de suivi doit inclure les contrôles ultérieurs de la tension artérielle et les renouvellements si nécessaire.

## Étape 6

**Documentation et notification**

Documenter et tenir un registre de toutes les visites des patients et informer tous les prestataires de soins.